



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-57035>

Département(s) de publication : **62, 75**

Annonce n° **25-57035**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MUSEE DU LOUVRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004623700012

Ville : Paris

Code postal : 75058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2712428&orgAcronyme=f5j>

Identifiant interne de la consultation : 2025-026M

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amélie Salcedo

Adresse mail du contact : amelie.salcedo@louvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140206828

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Tous les restaurateurs du groupement devront justifier d'un diplôme issu d'une formation répondant aux critères d'habilitation définis par la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et au décret d'application n°2002-628 du 25 avril 2002, article 13. Les restaurateurs affectés à l'exécution du marché devront être spécialisés « arts graphiques ». Le mandataire du groupement doit justifier d'une expérience d'œuvres de grands formats « arts graphiques » dans les 10 dernières années.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidatures seront jugées au regard des capacités professionnelles, techniques, et financières des opérateurs

économiques à exécuter le marché. DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants), dûment complété. DC2 (déclaration du candidat), dûment complété. Les capacités économique et financière seront appréciées au regard du DC2 dûment complété. Pour la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire Dc2), les sociétés de création récente peuvent justifier leur capacité financière par tout autre document équivalent. En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les capacités techniques et professionnelles seront appréciées au regard du DC2 dûment complété et ses compléments listés au règlement de consultation (notamment, présentation d'une liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et les justificatifs obligatoires demandés au titre des articles R452-10 à R452-12 du Code du Patrimoine).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères de jugement des offres pondérés suivants Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur la base des sous-critères définis dans le règlement de la consultation) : 70%; sous critère 1.1 - Adéquation des propositions de méthodes d'intervention, des matériaux et produits utilisés avec les prestations demandées (40%) sous critère 1.2 - Pertinence de l'équipe proposée (10%) Sous critère 1.3 - Organisation du travail et respect des délais d'exécution des dossiers (20%) Critère 2 : Prix: 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RESTAURATION DU GRAND CARTON « L'APOTHEOSE DE NAPOLEON 1ER » PAR ANDREA APPIANI

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la restauration du grand carton « L'apothéose de Napoléon 1er » par Andrea Appiani (MI 754). La prestation aura lieu au CCL - Centre de Conservation du Louvre à Liévin (17, rue du Docteur Piette, 62800 Liévin). La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes. Ce marché est piloté par le Département des Arts Graphiques.

Lieu principal d'exécution du marché : Liévin 62800

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : VISITE OBLIGATOIRE DU SITE A LIEVIN 62800 Cf. Article 8 du règlement de la consultation (RC) pour connaître les modalités d'inscription obligatoire préalable

Autres informations complémentaires : I. Procédure : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée ouverte de services spécifiques et sociaux en application des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la commande publique. II. Les candidats pourront retirer le dossier de

consultation (DCE) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'EPML aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'EPML décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre.

III. Négociation : En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML se réserve la possibilité de ne pas mettre en œuvre une phase de négociation. En cas de négociation, elle se tiendra avec les quatre (4) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à trois (3), dans les conditions présentées ci-après. La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier. La négociation s'organise de la manière suivante : - échanges écrits (fax et /ou mail et /ou courrier électronique via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML, chaque réunion faisant l'objet d'un compte rendu. et respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation a une valeur contractuelle. A l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées font de nouveau l'objet d'un classement par ordre décroissant.

IV. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

V. Durée du marché : Le marché est conclu à compter de sa notification, conformément à l'article R.2182-4 du Code de la commande publique, pour la durée nécessaire à l'exécution des prestations et s'achève à la réception sans réserve de l'ensemble des prestations (y compris remise du rapport d'intervention visé au présent contrat). Le présent marché n'est pas reconductible.

VII. Visite : la visite du site est obligatoire conformément aux dispositions de l'article 8 du Règlement de Consultation.

VI. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe. taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Accesset-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accessetcoordonnees>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2025